

CONDITIONS DE RESERVATION Résidence du Vernay

Pour la réservation ferme d'un appartement

Documents nécessaires lors de la signature du contrat de location :

I – Pour le locataire :

Photocopie pièce d'identité
Photocopie carte d'étudiant ou justificatif d'inscription,
1 Relevé d'identité bancaire.

II – Pour la personne qui va se porter caution :

Photocopie des 3 derniers bulletins de salaire,
Photocopie du dernier avis d'imposition,
Photocopie d'un justificatif de domicile (dernière facture EDF, Téléphone)
Photocopie pièce d'identité
1 Relevé d'identité bancaire.

III – Un chèque de 500€ à l'ordre de Mr P. COURTIER (dépôt de garantie)

Documents nécessaires lors de la remise des clés :

I – attestation d'assurance couvrant les risques locatifs (indispensable pour la remise des clés).

II – un chèque du premier mois de loyer

III – un R.I.B de notre compte vous sera fourni pour que le règlement de loyer soit fait par virement bancaire au 1er du mois, dès le deuxième mois.